

Date	Le 25 octobre 2024
Destinataires	Tous le personnel et les médecins
Copies à	Équipe de leadership

Exposition possible à un cas confirmé de rougeole à Fredericton et dans le comté de Carleton

Le bureau du médecin-hygiéniste en chef a émis un avis d'exposition à un cas confirmé de rougeole dans la région de Fredericton et le comté de Carleton [Exposition possible à un cas confirmé de rougeole à Fredericton et dans le comté de Carleton \(gnb.ca\)](#). Il faut faire preuve de vigilance, car la rougeole est une infection hautement transmissible par voie aérienne.

Un cas soupçonné de rougeole présente normalement une fièvre $\geq 38,3$ °C, une toux, un écoulement nasal et une conjonctivite suivis, trois à cinq jours après, d'une éruption maculopapulaire généralisée de la tête et aux pieds. Le patient est contagieux cinq jours avant l'apparition de l'éruption cutanée et jusqu'à quatre jours après l'apparition de l'éruption (la période est plus longue chez les patients immunosupprimés).

Si vous soupçonnez qu'un patient est atteint de rougeole, fournissez-lui un masque chirurgical, placez-le dans une pièce séparée (chambre à pression négative si possible) et gardez la porte fermée. Mettez un masque N95 ajusté, une blouse d'hôpital, des gants et une protection oculaire pour aller évaluer le patient.

Pour obtenir plus d'information, vous pouvez consulter le [Guide pour la gestion de la rougeole suspectée](#), qui se trouve sur le Boulevard dans la section Prévention et contrôle des infections.

Il est important que la Santé publique soit immédiatement avisée de tout cas soupçonné de rougeole.

À l'hôpital, si vous soupçonnez qu'un patient est atteint de rougeole, veuillez en aviser l'infirmière de prévention et de contrôle des infections.

Christian Nkanu

Directeur – Prévention et Contrôle des Infections